



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
SÉANCE DU 15 MARS 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-047

Objet : Conventions d'Université Côte d'Azur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration ;

Approuve les conventions d'Université Côte d'Azur recensées selon les tableaux annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 25 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **26**

Fait à Nice, le 15 mars 2022

Four le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-047**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 28 MARS 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	CNRS "Etablissement partenaire"	M. Le Président : M. Antoine PETIT	Université Côte d'Azur "Etablissement coordinateur"	M. Le Président : M. Jeanick BRISSWALTER	Signée le 25 FEV 2022	CONVENTION DE REVERSEMENT DANS LE CADRE DU LABEX SIGNALIFE N°11-LABX-0028-01	UCA s'engage à verser au CNRS une somme forfaitaire de cent-quatre mille euros nets de taxe (104 000€ nets de taxe). Le versement s'effectuera en deux fois : Un premier virement d'une somme de 52 000 € (cinquante-deux mille euros) sera effectué dès signature de la convention. Un deuxième virement d'une somme de 52 000 € (cinquante-deux mille euros) sera effectué le 31.03.2023.	Année 2022		104 000€ net de taxe

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
1	Association de la cause freudienne	Mme Isabelle ORRADO	Campus Carlone	Mme Nassima KIRECHE	14/01/2022	Mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Location d'un amphithéâtre pour une conférence	4 heures	773,94 € TTC	

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant HT	GESTION
2021/333	2021/06/14	Contrat de collaboration de recherche	DEFI "ROAD-AI"	CEREMA	I3S/CNRS UMR7271	Christelle Caillouet David Coudert	Signé	48.0	2021/07/09	0,00 €	INRIA : Institut National de Recherche
2021/646	2021/11/23	Contrat de collaboration de recherche	Plan de relance : Himydata SAS	Himydata SAS	I3S/CNRS UMR7271	Lionel Fillatre	Signé	12.0	2021/12/15	11 000,00 €	Université Côte d'Azur
2021/680	2021/12/07	Contrat de collaboration de recherche	Plan de Relance: Abys - "Breast cancer Image Guided brachytherapy based on mixed Reality" (BIGFR)	ABYS MEDICAL	TIRO-MATOs UMR E4320 UNS/CEA - SNC5050 CNRS		Signé	24.0	2021/12/17	22 000,00 €	Université Côte d'Azur
Nombre pour Contrat de collaboration de recherche : 3										33 000,00 €	
2021/582	2021/10/21	Contrat de cession de droits	Cession des droits d'auteur de M. Antoine CHAIGNEAU à UCA	Antoine CHAIGNEAU			Signé	0.0	2021/11/30	0,00 €	Université Côte d'Azur
Nombre pour Contrat de cession de droits : 1										0,00 €	